Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTÉGRATION
PÔLE ÉTRANGERS

COMMENT TROUVER LE NUMÉRO ÉTRANGER SUR LE TITRE DE SÉJOUR ?

Le numéro étranger comporte **09 ou 10 chiffres** maximum et aucune lettre (exemples : 9403025678 ou 943025678) :

Si le demandeur est titulaire d'une carte de séjour format carte de crédit, le numéro est situé sur la tranche droite du titre de séjour.

Si le demandeur est titulaire d'une carte de séjour ancien format, le numéro est situé en haut et à droite de la mention titre de séjour.

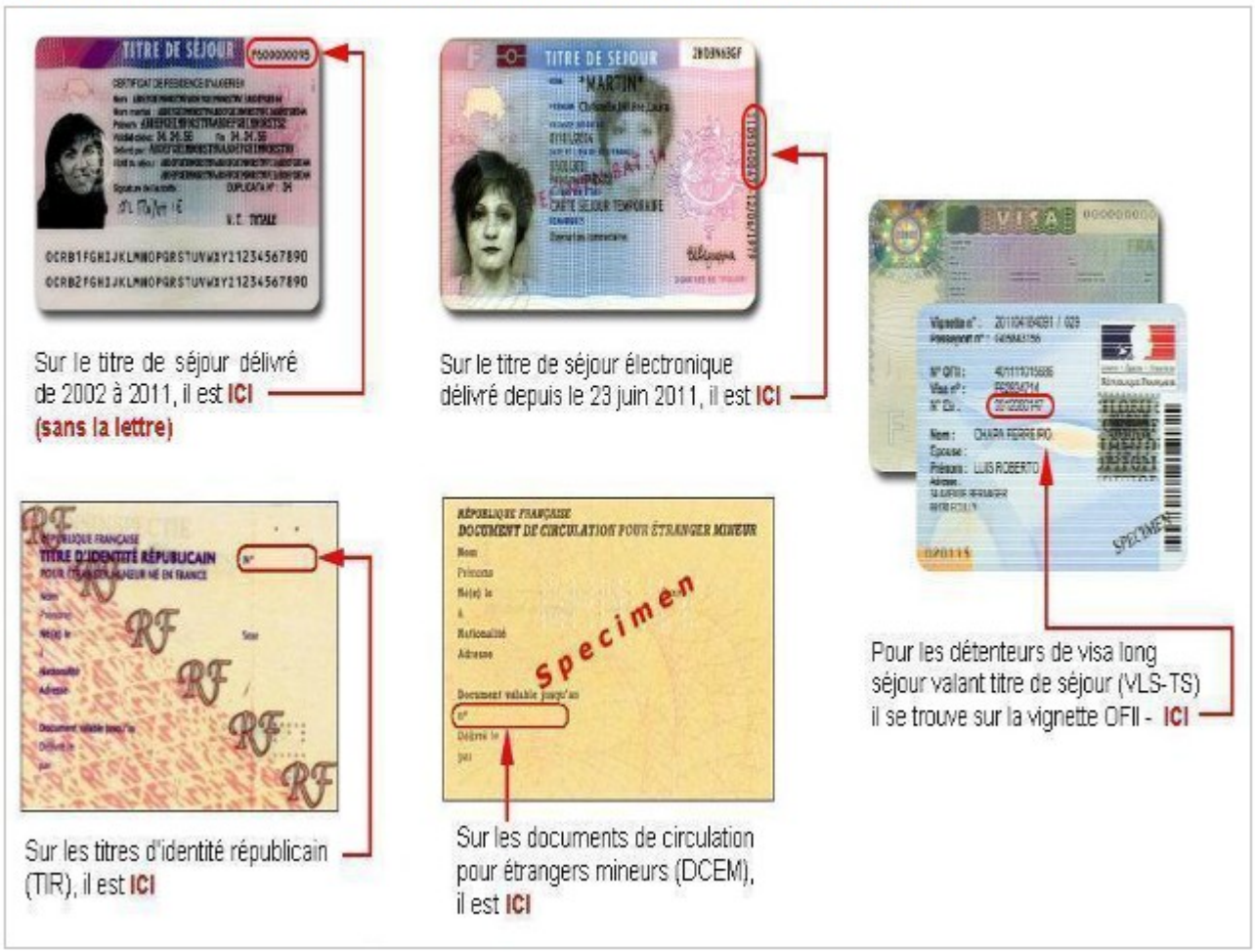
Si le demandeur est titulaire d'une vignette OFII, le numéro comporte 10 chiffre et il s'agit du dernier en partant du haut (N° Etr), au-dessus du nom.

Si le demandeur est titulaire d'un récépissé de demande de titre de séjour ou d'une autorisation provisoire de séjour, le numéro comporte 10 chiffres et est situé en haut et à droite du document, au-dessus de la photo.

Si le demandeur est titulaire d'une attestation de dépôt de demande de titre de séjour, le numéro comporte 10 chiffres et est situé en haut et à droite du document (N° FNE).

Si le demandeur est titulaire d'un document de circulation ou d'un titre d'identité républicain, le numéro comporte 10 chiffres et est situé en haut et à droite du document.

COMMENT TROUVER LE NUMÉRO DE CARTE DE SÉJOUR ?



21-29 avenue du Général de Gaulle - 94038 Créteil cedex - ☎ : 01 49 56 60 00 - 🖷 : 01 49 56 60 13
wwww.val-de-marne.gouv.fr

Mise à jour : 30 11 2018